

CHAPITRE VIII : SUCCESSION D'ÉPREUVES INDÉPENDANTES

RAPPEL :

L'espérance de X est :

$$E(X) = p_1 \times x_1 + \dots + p_n \times x_n = \sum_{i=1}^n p_i \times x_i$$

La variance de X est $V(X) = \sum_{i=1}^n p_i (x_i - E(X))^2$

L'écart type de X est $\sigma(X) = \sqrt{V(X)}$.

Si A_1, A_2, \dots, A_n constituent une partition de Ω ,

sachant A est égale à :

$$P_A(B) = \frac{P(A \cap B)}{P(A)}$$

On a donc :

$$P(A \cap B) = P(A) \times P_A(B)$$

la formule des probabilités totales s'écrit :

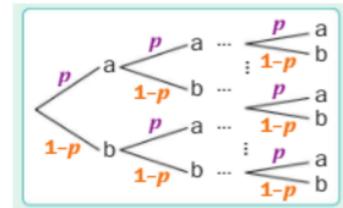
$$P(B) = \sum_{i=1}^n P(A_i \cap B)$$

Probabilité d'une issue

Lors d'une succession de n épreuves indépendantes, la probabilité d'une issue (x_1, \dots, x_n) est égale au produit des probabilités de ses composantes x_i

Cas particulier : Lors d'une **succession de n épreuves indépendantes et identiques à deux issues**, dont l'une est de probabilité p , la probabilité d'une issue lorsque l'issue de probabilité p apparaît k fois est :

$$P(\text{issue qui apparaît } k \text{ fois}) = p^k (1 - p)^{n-k}$$



Théorème

Soit une variable aléatoire X suivant une **loi de Bernoulli de paramètre p** .

Son espérance est : $E(X) = p$, sa variance est : $V(X) = p(1 - p)$ et son écart-type est : $\sigma(X) = \sqrt{p(1 - p)}$.

Définition d'un schéma de Bernoulli

Un **schéma de Bernoulli** de paramètres n et p est une **succession de n épreuves de Bernoulli identiques (de mêmes issues) et indépendantes (de même paramètre p)**.

Une issue est une liste de n lettres prises parmi s (succès) et e (échec) du type : $(s, e, s, s, e, e, e, \dots, s)$

L'univers de cette expérience est $\Omega = \{s, e\}^n$

Définition de la loi binomiale de paramètres n et p

On considère un schéma de Bernoulli constitué de n épreuves où la probabilité du succès est p .

X est la variable aléatoire qui donne le nombre de succès lors de ces n épreuves.

La loi de probabilité de la variable aléatoire X est appelée **loi binomiale de paramètres n et p , notée $\mathcal{B}(n, p)$**

Théorème

X est une variable aléatoire qui suit la loi binomiale de paramètres n et p alors, pour tout nombre entier naturel k tel que $0 \leq k \leq n$, $P(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$

Propriété (admise)

X est une variable aléatoire qui suit la loi binomiale de paramètres n et p alors, pour tout nombre entier naturel k tel que $0 \leq k \leq n$, $P(X \leq k) = 1 - P(X > k)$ et $P(X \geq k) = 1 - P(X < k)$